



Mardi 5 mars : grèves et manifestation !

« Non à une régression des droits sociaux, Oui à une véritable sécurisation de l'emploi ! »

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires, réunies le 14 janvier 2013, affirment que l'ANI du 11 janvier (Accord National Interprofessionnel : qui concerne donc tous les salariés), dit « Accord pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés », signé par le patronat et les organisations syndicales minoritaires (CFDT, CFTC et CFE-CGC) **marque une grave régression des droits du travail et des droits sociaux pour tous les salariés, du privé comme du public.** Il s'agit d'un marché de dupes :

Cet accord, refusé par 2 des 3 grandes confédérations syndicales, organise une plus grande flexibilité pour les salariés. Il instaure le recul de leurs droits individuels et collectifs au profit des employeurs.

Il généralise le chantage à l'emploi contre la baisse des salaires et l'augmentation du temps de travail. C'est l'esprit même des accords de « compétitivité/emploi » voulus par Sarkozy en 2009.

Il organise la mobilité interne forcée, sécurise les licenciements pour les patrons en fragilisant

notamment le CDI par la création d'un CDI Temporaire.

Il prévoit le développement du gré à gré, c'est-à-dire la négociation en entreprise, au détriment des accords de branche, des conventions et garanties collectives.

Enfin cet accord entend faciliter les licenciements collectifs en réduisant les procédures et possibilités de recours par les syndicats et les salariés, notamment vis-à-vis des sociétés mères qui sacrifient leurs filiales pour des profits boursiers.

La flexibilité existe déjà en France. De nombreux dispositifs, assouplissants le code du travail, ont été mis en place depuis 1986, avec par exemple, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, et plus récemment, en 2008 avec la rupture conventionnelle, plus d'un million ont été prononcées !

Cet accord, sous le faux masque de la sécurisation de l'emploi, aggrave et généralise la précarité !

Si le MEDEF se félicite de cet accord, que le gouvernement compte retranscrire dans la Loi, nous, salariés, retraités, privés d'emploi, savons que c'est de mauvaise augure.

Les unions Départementales appellent leurs organisations territoriales et professionnelles à la mobilisation la plus large pour :

- **s'opposer à la mise en application de cet accord,**
- **empêcher sa transposition dans la Loi,**
- **faire en sorte qu'une Loi à venir rompe avec la politique précédente et consacre une véritable sécurité de l'emploi pour tous,**
- **une réelle amélioration de la situation de tous les salariés, actifs, chômeurs, retraités, malades, handicapés...**

Mardi 5 mars 2013
MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE
14h30 Place du Vigan à ALBI